

## Du passage à l'écrit à la grammatisation : le cas du tamazight de Kabylie

Kamel Bouamara  
Université de Bejaia, Algérie

*This contribution aims to describe the types of experience associated with Kabilia's transition to a literate culture starting from the French colonial period up to now. It is also intended to evaluate the social impact and determine the status changes brought about by this transition in the process of linguistic objectification and associated grammatical description.*

Après plusieurs années d'hésitation, les pouvoirs publics algériens ont enfin décidé de trancher la question de la transcription du tamazight, en optant pour la polygraphie : c'est en effet dans les trois graphies (tifinaghes, latines et arabes) que le Gouvernement publie, depuis peu, ses messages en tamazight par le biais de *Algérie Presse Service* (APS) – organe officiel du gouvernement<sup>1</sup>.

Mais, en réalité, le début de cette option remonte au milieu des années 1990, étant donné que les textes supports que contenaient les manuels scolaires du tamazight élaborés par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) – ou sous son égide – ont été alors transcrits dans ces trois systèmes graphiques. Ce n'est qu'après, graduellement, que cette option s'est généralisée et a été retenue par les autres ministères, puis par les autres institutions spécialisées<sup>2</sup> et enfin par le Gouvernement et l'Etat Algériens.

Les principales questions auxquelles cette contribution tentera de répondre sont les suivantes : après qu'ils aient décidé de lever la sanction politico-idéologique qui a frappé le tamazight (toutes variétés confondues) depuis 1962, les pouvoirs publics algériens ont-ils tenté d'exploiter les nombreuses et diverses expériences qui ont été menées auparavant sur cette langue, lesquelles ont par ailleurs toutes été opérées en dehors des canaux officiels de l'Etat algérien? Ont-ils tenté de capitaliser ces expériences, très riches en enseignements utiles, et de les utiliser à

---

<sup>1</sup> Voici le lien : <http://tamazight.aps.dz/tal/> + <http://tamazight.aps.dz/> + <http://tamazight.aps.dz/arb/>

<sup>2</sup> C'est le cas du CNPLET (*Centre National pédagogique et linguistique de l'enseignement de Tamazight*) qui a été créé à partir de 2002.

bon escient, ne serait-ce que pour pouvoir arrêter une politique de normalisation-standardisation du tamazight qui soit adéquate et viable?

## Problématique et hypothèses

Le problème du statut juridique du *tamazight*<sup>3</sup> s'est posé publiquement, pour la première fois, en Algérie en avril 1980, lors des événements du « printemps berbère » qui ont eu lieu en Kabylie. Mais ce n'est qu'au cours de l'année scolaire 1994/95 que le *Mouvement Culturel Berbère* (MCB), très présent en Kabylie à cette époque, a exigé des pouvoirs publics l'introduction officielle à l'école de l'enseignement de la langue, en lançant une année de boycott scolaire.

Entre ces deux dates phares, les pouvoirs publics ont procédé à l'ouverture de deux Départements de Langue et Culture Amazighes (DLCA), le premier à l'Université de Tizi-Ouzou en 1990/91, le second à l'Université de Bejaia en 1992/92<sup>4</sup>.

A partir de l'année scolaire 1995/96, première année de l'introduction du tamazight à l'école en Algérie, les questions de transcription du tamazight, de l'établissement de norme(s) scolaire(s) et de sa standardisation se sont posées officiellement.

Pour rappel, le vocable *tamazight*, proposé et répandu sur la scène publique par le Mouvement Culturel Berbère (MCB), dès les années 1980, a été retenu, à partir de 2002<sup>5</sup>, par les pouvoirs publics officiellement. C'est en effet un terme consacré aujourd'hui, par lequel on désigne l'ensemble des géolectes (usages régionaux) situés sur le territoire algérien et par lequel on désigne également la « norme scolaire » du berbère enseigné à l'école.

Mais cette terminologie qui suggère l'existence d'une « norme linguistique berbère commune » cache dans la réalité du terrain non seulement une diversité d'usages et de corpus linguistiques, dont il sera question tout au long de cette contribution, mais également une diversité d'attitudes sociolinguistiques d'une région/groupe à l'autre que nous n'aborderons pas ici.

Faute de pouvoir rendre compte de l'ensemble des actions et expériences, individuelles ou collectives, qui ont été menées sur ces géolectes du tamazight algériens qui sont, au demeurant, tous autant intéressants à décrire les uns que les autres, nous nous limiterons ici au cas du « tamazight de Kabylie ».

En Kabylie, l'écrit qui a, depuis les premières décennies de la période coloniale française, traversé de fond en comble aussi bien la langue kabyle que sa littérature,

---

<sup>3</sup> Le terme *tamazight* que nous utiliserons ici est entendu au sens générique.

<sup>4</sup> Au début des années 2000, un 3<sup>e</sup> Département (de langue et culture amazighes) a été créé à l'Université de Bouira (Kabylie) et très récemment, un 4<sup>e</sup> Département similaire a été lancé à l'Université de Batna, dans la région des Aurès.

<sup>5</sup> La Constitution de 2002 est le premier texte fondamental algérien qui consacre le tamazight comme « langue nationale également ».

voire sa culture, en général, a donné lieu à une « production écrite » à la fois riche et diversifiée. Par *production écrite*, nous désignons l'ensemble des supports physiques, quelle qu'en soit la nature, sur lesquels sont transcrits des « messages » dans cette langue. Celle-ci regroupe les écrits présents dans l'état civil, sur les écriteaux, les pancartes et les panneaux de signalisation ; les intitulés de chansons kabyles écrits, dans des graphies diverses, sur les disques magnétiques, des cassettes audio, des CD ou des vidéos ainsi que les titres d'émissions radiophoniques et télévisuelles ; les feuillets volants ou les cahiers sur lesquels ont été conservés des poèmes ou autres pièces littéraires ; les journaux et les revues ; les grammaires, les lexiques et les dictionnaires uni-, bi- ou multilingues ; les livres scolaires ou parascolaires ; les livres de littérature (recueils de poèmes, de proverbes, d'énigmes, de contes, de nouvelles, des romans, des pièces de théâtre, ...) rédigés partiellement ou entièrement dans cette langue ; les mémoires de licence ou de magister/master qui sont disponibles dans les bibliothèques universitaires de Kabylie (Bejaia, Tizi Ouzou, Bouira) ; les nombreuses pages et programmes informatiques que véhiculent le net et les réseaux sociaux, tel que facebook.

Notre principale hypothèse à ce sujet est la suivante : la production écrite que connaît le taqbaylit aujourd'hui résulte d'une multitude d'expériences qui ont été menées sur ou/et dans cette langue par des agents socioculturels qui, non seulement ont été formés dans des langues-cultures différentes et issus de plusieurs générations, mais dont les motivations et les objectifs visés étaient également différents.

Pour tenter de répondre aux questions que nous nous sommes posées, nous nous appuyerons essentiellement sur deux notions différentes : le passage à l'écrit et la grammatisation.

## **Le passage de l'oralité à l'écrit**

La notion de *passage (de l'oralité) à l'écrit* a été utilisée, entre autres, par Chaker<sup>6</sup> (1990 et 1992) pour rendre compte de la *naissance* du processus de passage de l'oralité à l'écrit et la littérature écrite en taqbaylit. L'auteur retrace cette dynamique du passage à l'écrit – en relation étroite avec la littérature – depuis l'époque coloniale jusqu'à la fin des années 1980/début des années 1990 et donne les différents catégories d'acteurs sociaux qui ont contribué à la naissance de la tradition écrite kabylophone, en général et à celle de la littérature (écrite), en particulier. Parmi ces acteurs sociaux, Chaker cite les instituteurs kabyles, les écrivains d'expression française et enfin les militants. Dans ces deux contributions, il est question de littérature écrite, mais également de systèmes graphiques mis à contribution.

---

<sup>6</sup> Parmi les références qui ont traité de cette dynamique du *passage à l'écrit* et auxquelles nous n'avons pu accéder, on citera Arous (1996).

Depuis les années 1990 à ce jour, l'état de cette « production écrite » dans cette langue a sensiblement changé en s'enrichissant de divers usages, dont certains sont inédits. Par ailleurs, même si l'on admet avec Chaker que l'écrit *littéraire* est l'un des usages « importants » que connaît le taqbaylit du point de vue de la promotion sociale de la langue par le truchement de la littérature écrite, il n'en est pas le seul cependant. Comme nous le montrerons *infra*, il existe d'autres points de vue tout aussi importants.

On comprendra donc que cette notion de *passage à l'écrit* est insuffisante pour rendre compte de la réalité que nous voulons étudier ici, laquelle est à la fois plus dense et plus complexe, dans la mesure où cette description « passe sous silence » d'autres types d'écrits, non moins importants par ailleurs, mais surtout d'autres expériences qui ont été menées sur la base d'autres systèmes graphiques, autres que les latin et/ou gréco-latin.

Pour tenter de décrire cette « production écrite », ainsi que l'impact et la longévité de chacune de ses composantes, de façon plus complète et plus adéquate à la réalité du terrain, nous ferons appel à la notion de *grammatisation* que nous empruntons à S. Auroux et adapterons à notre cas.

## De la grammatisation, en général

Ainsi qu'il apparaît au niveau de l'intitulé même de l'ouvrage de S. Auroux (1994), la grammatisation est considérée comme une *technologie* et les sciences du langage, dont fait partie celle-ci, sont des *technosciences*.

La définition exacte qu'en donne l'auteur est la suivante. « Par grammatisation, écrit Auroux (1994 : 109), on doit entendre, au sens propre, le processus qui conduit à *décrire* et à *outiller* une langue sur la base des deux technologies, qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire. »<sup>7</sup>

Pus explicitement, la signification de « être grammatisée » pour une langue donnée « C'est lorsqu'on peut la parler (ou la lire), autrement dit l'apprendre (en un sens suffisamment restreint), à l'aide seulement des outils linguistiques disponibles. » Par *outils linguistiques*, l'auteur veut dire : grammaires et dictionnaires<sup>8</sup> (Auroux, *op. cit.*, p. 12).

---

<sup>7</sup> Les mots soulignés sont de l'auteur.

<sup>8</sup> Du point de vue pédagogique, on peut ou non être d'accord avec S. Auroux dans une note de fin de page (cf. note 24 : 126), il discute lui-même de la nécessité et de l'insuffisance de ces deux outils dans l'apprentissage des langues. Ainsi, selon le point de vue des partisans de l'immersion (i.e. apprentissage en milieu homoglotte), dans l'apprentissage réel d'une langue ces deux outils ne sont ni nécessaires ni suffisants. Mais il s'agit là d'un débat d'écoles dont nous ne traiterons pas ici.

Nous retiendrons donc que la grammatisation est d'abord un processus, c'est-à-dire un long continuum d'actions humaines visant à décrire une langue donnée et à l'outiller, pour que son enseignement-apprentissage puisse être possible au moyen de la grammaire *et* du dictionnaire seulement. Il s'en infère que, du point de vue enseignement-apprentissage de la langue, la littérature n'est pas un outil fondamental de la grammatisation.

A présent, il reste à savoir *Comment* se fait la grammatisation d'une langue et *Qui* la réalise ?

Pour S. Auroux, la grammatisation est un transfert technologique qui se fait d'une langue (déjà) grammatisée vers une langue non (encore) grammatisée. Ce transfert se fait, selon les cas considérés, à des moments historiques précis et dans des conditions sociopolitiques déterminées. Ainsi, bien que les langues actuelles d'Europe soient grammatisées à des dates différentes, ces opérations de grammatisation ont toutes été opérées sur la base du modèle latin, qui fut à son tour grammatisé sur la base du modèle linguistique grec<sup>9</sup>.

A la question de savoir quels sont les différents moments de la grammatisation des langues, Auroux (*op. cit.* : 122) en donne dix. Le premier est ce qu'il appelle l'*alphabétisation* et le dernier moment est lorsqu'une langue donnée est dotée d'un *dictionnaire monolingue*.

Pour Auroux (*op. cit.* : 122), « l'alphabétisation de la langue cible [se fait] à partir des moyens d'écriture disponibles en Langue source (l'alphabet latin et des éléments phonético-graphiques (théorie des lettres, descriptions des articulations) construits pour Ls. »

Par ailleurs, il y a, selon Auroux (*op. cit.* : 121), deux types de transfert technologique : l'*endo-transfert* et l'*exo-transfert*, autrement dit l'*endo-grammatisation* et l'*exo-grammatisation*.

Le cas type de l'endo-grammatisation se situe en Europe, par exemple, où le processus de grammatisation du latin s'est opéré sur la base du grec et, plus tard, celui des vernaculaires (français, anglais, allemand, italien, etc.) sur la base du latin. Il y a eu, dans chaque cas, transfert du savoir métalinguistique dont disposait la langue (déjà) grammatisée (grec, latin) vers les langues à grammatiser (vernaculaires) ; les savoirs épilinguistiques des vernaculaires étaient, dans ce cas, déjà acquis et maîtrisés par les agents de transfert (lexicographes, grammairiens et autres) puisqu'ils sont natifs (européens).

C'est dans le cas de l'exo-grammatisation, où les premiers agents de transfert sont des étrangers à la langue à grammatiser, qu'il est nécessaire d'acquérir d'abord le savoir épilinguistique d'une langue à grammatiser (une langue africaine, par exemple), pour ensuite/ou en même temps opérer le transfert du savoir

---

<sup>9</sup> On trouvera dans Auroux (*op. cit.* : 74-75) un tableau chronologique de la grammatisation des vernaculaires européens.

métalinguistique *de* la langue grammatisée (une langue d'Europe, par exemple) *vers* la langue à grammatiser.

L'exo-transfert du savoir métalinguistique d'une langue à l'autre est motivé par plusieurs raisons, dont la colonisation<sup>10</sup> d'un pays par un autre et, par conséquent, par le besoin de connaître de l'intérieur la (ou les) langue(s) des peuples conquis.

C'est dans le cas de l'exo-grammatisation que nous situons les premières actions du processus de grammatisation du taqbaylit sur la base du modèle français et Européen, en général, dont il sera question ci-dessous.

Mais avant d'aborder la description de la grammatisation du taqbaylit sur la base du français, il convient d'interroger notre terrain d'étude sur ce que les lettrés et savants de langue arabe ont fait dans ce domaine, puisqu'ils étaient déjà sur le terrain avant 1830.

## **De l'alphabétisation du taqbaylit sur la base du modèle arabe**

L'arabe et l'islam étaient présents sur le sol kabyle depuis des siècles et jusqu'à 1871 - date de l'insurrection kabyle contre l'Etat colonial - un tissu dense d'écoles coraniques appartenant à l'ordre *A-raḥmaniya* avait encadré la Kabylie. Or ce réseau d'écoles renfermait en son sein toute une cohorte de savants musulmans et de lettrés en lettres arabes d'origine kabyle.

Par ailleurs, nous savons que la civilisation musulmane a pu grammatiser un certain nombre de langues du « monde musulman ». C'est le cas de l'iranien, de certaines langues d'Afghanistan et du Pakistan, mais c'est également le cas du turc jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Mustafa Kemal (Atatürk), en 1921. Plus près de la Kabylie, l'arabe et son système graphique ont servi également dans certaines régions du Maghreb, à l'image du Mzab et du sud du Maroc, à alphabétiser-grammatiser le berbère. En effet, dans plusieurs régions berbères (en pays chleuh, dans le sud du Maroc ; au Mzab, dans le Sud algérien et à Djerba, en Tunisie), l'existence d'anciens manuscrits amazighs à base de la graphie arabe, dont certains sont vieux de plusieurs siècles, serait attestée.

Qu'en était-il en Kabylie ? Y a-t-il eu quelque pratique du taqbaylit sur cette base graphique, avant que l'Etat algérien décide, à partir de l'année 1995-96, d'introduire le tamazight à l'école et de confectionner des manuels scolaires ?

Voici un inventaire des usages sociaux du taqbaylit transcrit à l'aide de ce système graphique.

Le premier usage à signaler ici est l'utilisation *obligatoire* de la double graphie arabe et latine dans le domaine de l'onomastique kabyle et amazighe, en général. L'anthroponymie est dans l'état civil et la toponymie dans la signalétique murale

---

<sup>10</sup> A la page 91, Auroux cite d'autres types de motivation.

et/ou routière. Cette pratique a commencé dès l'indépendance de l'Algérie et continue son cours jusqu'à présent.

A cette pratique étatique d'ordre administratif, il faut en ajouter une autre, d'ordre privé et artistique. Les maisons de disques de France et d'Algérie usaient jadis de la double graphie arabe et latine (française), pour écrire sur les jaquettes de disques magnétiques et des cassettes audio les noms d'auteurs kabyles et les intitulés de leurs chansons. Ce n'est qu'au cours des années 1980-90 que la graphie arabe a disparu et y a laissé place à la seule graphie latine.

Y a-t-il (eu) des documents kabyles transcrits dans la graphie arabe ? Faute de documents disponibles, on évitera d'y répondre par un non définitif. Et en l'absence de recherche accrue et d'enquêtes sur le terrain, mieux vaut s'imposer la prudence. Récemment en effet, une bibliothèque d'un savant musulman kabyle, du nom de Cheikh Ulahbib (cf. Mechehed, *Timmuzya*, n° 13, p. 32), a été découverte : celle-ci contient 4 documents (encore) lisibles. Dans les années 1940/50, les poèmes originaux de Qasi Udifella ont été transcrits dans cette même graphie (cf. Yacine, 1990). Il n'est pas impossible par ailleurs que certaines personnes, lettrées en arabe, en fassent usage, individuel (personnel) ou même familial, pour mémoriser et conserver leurs textes<sup>11</sup>.

On citera également les poèmes kabyles recueillis par Hanoteau (1867) et transcrits dans deux graphies, arabe et latine. Mais force est de constater que cette pratique de la double graphie latine et arabe a été très vite abandonnée par les auteurs français dès la fin du XIX<sup>e</sup> –début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup> au profit de la seule graphie latine

Aux termes de cette description, on conclura que la pratique du taqbaylit sur la base graphique arabe, dont par ailleurs fait partie l'usage actuel scolaire étatique, n'a pas franchi les limites du premier moment de la grammatisation, c'est-à-dire l'alphabétisation (cf. supra, §. *De la grammatisation, en général*), pire encore : il n'y a même pas eu de travail de réflexion sur ce système graphique, ne serait-ce pour l'aménager et l'adapter à la phonétique-phonologie du berbère, du moins que nous sachions.

---

<sup>11</sup> Certains chanteurs kabyles, comme El Hasnaoui ou Chérif Kheddami, ayant fréquenté des écoles coraniques dans leur enfance ou jeunesse, usaient de cette graphie pour transcrire leurs poèmes.

<sup>12</sup> Rappelons ici ce que Huyghe (1901, §. Introduction, p. VIII) en pensait : « Ces caractères [arabes] ne s'adaptent point à la construction de la phrase kabyle. Chacun sait, du reste, combien une page d'arabe est habituellement pénible à lire et parfois ardue à déchiffrer. Il en serait bien autrement encore si, aux quinze caractères déjà marqués, les uns d'un point, les autres de deux, d'autres encore de trois points, tantôt au dessus, tantôt au dessous, il fallait ajouter cinq nouveaux signes conventionnels, car l'alphabet arabe est incomplet par rapport au kabyle. Aussi bien, les textes berbères écrits en lettres arabes méritent-ils souvent le nom d'énigmes. ».

Ce n'est pas le cas de la grammatisation du berbère sur la base des tfinaghes dont nous parlerons ci-dessous.

## **De l'alphabétisation du taqbaylit sur la base des tfinaghes**

Dans l'antiquité, les écritures libyques, que l'on trouve surtout au niveau des stèles funéraires ou sur les parois rocheuses, seules ou avec d'autres écritures exogènes (phéniciennes, latines), avaient, entre autres, une fonction votive. L'inscription bilingue (libyque/punique) de Dougga, dédicace d'un temple élevé à la mémoire du roi Massinissa en l'an 10 du règne de son fils Micipsa 138) (cf. Amara, *Timmuzya*, n° 13, 2006), en est un exemple.

Les rejets des écritures libyques, les tfinaghes, lesquelles sont conservées par les Touaregs, avaient une seule fonction : il s'agit de la fonction ludique, comme l'amour entre les jeunes amants ou les relations privées (cf. Badi, *Timmuzya*, n° 13, 2006).

L'usage des néo-tfinaghes, adaptation à la phonétique du taqbaylit des tfinaghes touarègues par l'*Agraw Imazighen* (Académie berbère) de Paris, ont été diffusées en Algérie et au Maroc au cours des années 1960/70. Pour rappel, les membres de l'*Agraw Imazighen* étaient tous de formation française<sup>13</sup>.

Naguère, on les trouvait en usage dans les revues d'associations de militants berbéristes, dans leurs courriers, mais également dans certaines inscriptions à charge symbolique ou commerciale (graffiti, banderoles, titres d'ouvrages, etc.). Et de nos jours, il y a, en Kabylie et à l'étranger (en France), des partisans de ces néo-tfinaghes. En effet, en plus des sites<sup>14</sup> disponibles sur le net où l'on trouve de nombreux claviers virtuels et diverses polices de caractères des tfinaghes, on citera aussi la publication de la traduction du Coran en tamazight<sup>15</sup> de Remdan At Mensur (2006)<sup>16</sup>, dont les textes sont transcrits en tfinaghes et en caractères latins, lesquels sont présentés en vis-à-vis.

Par ailleurs, elles sont, depuis peu, réintroduites par les instances de l'État et réutilisées dans certains contextes sociétaux. On les rencontre, d'abord, au niveau de la signalétique dans certaines villes et villages de Kabylie ; ensuite, en parallèle

---

<sup>13</sup> Comme Bessaoud et Hanouz (cf. bibliographie).

<sup>14</sup> C'est le cas du site [www.akufi.org](http://www.akufi.org) de Paul Anderson où l'on peut télécharger divers claviers et une multitude de polices tfinaghes.

<sup>15</sup> Il existe une autre traduction partielle du Coran en kabyle, faite par un groupe de théologiens kabyles en 2003, dont les textes sont transcrits en caractères arabes. Cette édition, dont la distribution était gratuite, a été financée par le Royaume de l'Arabie Saoudite.

<sup>16</sup> Le même auteur, qui a publié en 2014, un *Dictionnaire de proverbes kabyles* n'a transcrit ses textes kabyles qu'en graphie latine.

avec les caractères arabes, elles sont utilisées dans certains contextes, comme les manuels scolaires publics, dans les titres des émissions de télévision publique et les messages de l'APS.

Là également, le processus de grammatisation du taqbaylit sur la base des tiffinaghes n'a pas, tout comme le cas de la graphie arabe, dépassé le stade de l'alphabétisation. Mais les tiffinaghes ont, au moins, été adaptées et aménagées un tant soit peu, avant leur usage par l'*Académie Berbère* de Paris, puis par l'IRCAM, au Maroc. Seulement leur engagement dans la voie du passage à l'écrit ou de la grammatisation reste au niveau du souhait et des déclarations d'intention.

## **De la grammatisation du taqbaylit sur la base du modèle français**

Le processus de l'exo-grammatisation du taqbaylit sur la base du modèle français a été enclenché au début du XIX<sup>e</sup> siècle et, plus précisément, durant la période de la présence française en Algérie (1830-1962). Les premiers agents de l'exo-transfert du savoir métalinguistique français (et européen) vers cette langue orale africaine, non documentée à ce moment-là, étaient tous français, mais les raisons qui ont motivé les différents auteurs (militaires, administrateurs, missionnaires, universitaires, amateurs) à mener des recherches sur cette langue étaient différentes. On ne discutera pas ici de ces motivations.

## **De l'alphabétisation, premier moment de la grammatisation du taqbaylit**

Pour rappel, dans le cas de l'exo-grammatisation, les agents, tous non natifs, qui sont appelés à grammaticaliser une langue cible (Lc), le taqbaylit en l'occurrence, disposaient déjà de l'outillage métalinguistique du français (et d'autres langues européennes et orientales, dont l'arabe), mais pas encore du savoir épilinguistique de Lc ; il fallait donc commencer par apprendre à connaître cette langue et ses structures grammaticales.

C'est fort probablement l'une des raisons pour laquelle les premiers collecteurs de textes kabyles ont utilisé deux systèmes graphiques en parallèle, la graphie latine et la graphie arabe, pour transcrire les textes kabyles. Ces auteurs<sup>17</sup> ont certainement jugé utile d'assortir l'alphabet français (qu'ils ont au préalable adapté) de l'alphabet arabe, voire quelquefois de la langue arabe, pour rendre compte de la phonétique-phonologie du *taqbaylit* et de la sémantique des textes originaux. Cette pratique de la double graphie a duré jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. A cette époque,

---

<sup>17</sup> Parmi ces auteurs, on citera, entre autres, Delaporte (1836), Venture de Paradis (1844), Hanoteau (1867), Mouliéras (1893), etc.

Mouliéras<sup>18</sup> (1893) a mis au point un alphabet à base latine pour transcrire les contes kabyles qu'il a recueillis, transcrits et publiés ; il a été suivi par Huyghe (1901) qui a élaboré son dictionnaire kabyle-français dans la même graphie. Par la suite, plusieurs autres systèmes graphiques à base latine ou gréco-latine ont été proposés pour noter le *taqbaylit*.

Outre les systèmes déjà existants durant la période coloniale<sup>19</sup>, plusieurs autres ont été proposés par les autochtones après 1962, parmi lesquels nous citerons Mohand Said Hanouz (1968) de l'*Agraw Imazighen*, Mouloud Mammeri (1976 & 1980), Sahki (1999)<sup>20</sup> et autres ; le dernier en date est celui de Kader Akerma (2013)<sup>21</sup>.

Mais, bien que plusieurs systèmes graphiques aient été proposés jusque-là, force est de constater que seul le système proposé par Mammeri<sup>22</sup>, lequel est par ailleurs proche de celui dont faisaient usage les Universitaires comme André Basset, les animateurs du *Fichier de Documentation Berbère* (celui-ci a, entre 1978-1980, changé de nom et paraissait sous le nom de *Fichier Périodique*), a fait école en Kabylie. Ce système que d'aucuns appellent aujourd'hui l'*alphabet usuel* a été revu et réaménagé par l'Inalco (Paris) au cours des années 1990<sup>23</sup> mais également par un groupe d'enseignants de l'Université de Bejaia (2005)<sup>24</sup> et par un autre groupe d'enseignants universitaires, sous l'égide du HCA (2010)<sup>25</sup>. C'est dans ce système que l'essentiel, sinon toute la production écrite du *taqbaylit* a été noté et publié jusqu'ici. Cela ne signifie pas cependant qu'il y a autour de cet *alphabet usuel* un consensus *total* et qu'il n'y pas de « problèmes en suspens » à résoudre à l'avenir.

## **Les étapes suivantes de la grammatisation du taqbaylit sur la base du modèle français**

Contrairement aux deux autres types de grammatisation décrits précédemment, qui se sont arrêtés à la première phase, le processus de grammatisation sur la base latine

---

<sup>18</sup> S on métier de professeur d'arabe au lycée (à Oran) ne lui a pas permis de faire le départ net entre l'arabe (classique) et le *taqbaylit*, puisqu'en notes de bas de pages de son manuscrit, il a dû recenser tous les emprunts kabyles à l'arabe

<sup>19</sup> En plus des auteurs que nous avons déjà cités plus haut, il faut ajouter les noms des instituteurs kabyles comme Ben Sedira (1887), Boulifa (1904) et autres, les universitaires comme les Basset et les Pères Blancs (cf. *Le Fichier de Documentation Berbère*).

<sup>20</sup> Voici le lien du Dictionnaire de Sahki : <https://www.fichier-pdf.fr/2013/11/27/dictionnaire-berbere-francais/>

<sup>21</sup> En voici le lien : <http://tira.tilisa.net>

<sup>22</sup> Que d'aucuns appellent, à juste titre, *tameemrit*.

<sup>23</sup> [http://www.centrederechercheberbere.fr/tl\\_files/doc-pdf/notation.pdf](http://www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc-pdf/notation.pdf)

<sup>24</sup> Cf. Bouamara et all. (2005).

<sup>25</sup> <https://fr.scribd.com/doc/122829000/Aslugen-n-tira-n-tmazight-pdf>

(ou gréco-latine) du taqbaylit a passé par tous les autres moments que décrit Auroux dans son ouvrage (*op. cit.* : 122). Pour rappel, l'auteur en cite dix (10) moments, dont le premier est l'alphabétisation, tandis que les deux derniers sont : (9) les dictionnaires bilingues ; (10) les dictionnaires monolingues.

Entre le premier et les derniers moments de la grammatisation, il y a production de toute sorte de grammaire. Mais, ainsi que l'écrit Auroux (*op. cit.* : 1117), « [...] jusqu'à un moment donné [...] il est difficile de faire une distinction nette entre la grammaire et le dictionnaire [...] »

Dans le champ qui est le nôtre, c'est à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle que cette distinction s'est opérée et que les grammaires et les dictionnaires ont commencé à paraître séparément. Les premières grammaires publiées sont celles de Hanouz (1968) et de Mammeri (1972 et 1980) et le premier dictionnaire bilingue kabyle français-kabyle est celui de Dallet (1982 et 1985). Depuis, plusieurs autres grammaires et dictionnaires, tous bilingues, ont vu le jour. On notera toutefois qu'il y a plus de *publications* de dictionnaires que de grammaires, du moins chez les Universitaires berbérissants. Bien que la seule grammaire publiée, après celle de Mammeri, soit celle de Nait-Zerrad (2001), beaucoup de travaux universitaires (magisters et thèses) ont porté sur les différents aspects de la linguistique, dont la lexicographie<sup>26</sup>. En revanche, plusieurs dictionnaires ont vu le jour ces dernières années, tels que celui de Nait-Zerrad (1998), ceux de Haddadou (2006-2007 et 2014), qui sont bilingues (ou semi-bilingues) et ceux de Bouamara (2010 et 2017) qui sont unilingues.

On pourrait ajouter aux dictionnaires, les nombreux lexiques spécialisés publiés, qui ont couvert beaucoup de champs de connaissance (mathématiques, physique, géographie, rhétorique, littérature, informatique, linguistique, électronique, droit, et autres).

## **De l'exo-grammatisation à l'endo-grammatisation du taqbaylit et des autres géolectes berbères**

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, les instituteurs kabyles, formés à l'école française, ont contribué, de leur côté, à la grammatisation du berbère (toutes variétés confondues). En plus de Ben Sedira qui a publié, en 1887, un recueil de textes kabyles utiles à l'enseignement-apprentissage de la langue, on citera le cas de Cid Kaoui qui a produit deux dictionnaires, le premier en 1900 sur le touareg, le second en 1907, sur le chleuh. De son côté, Boulifa a publié en 1908, un recueil de textes berbères de l'Atlas. Plus tard, en 1967, Mammeri a collaboré à la publication du *Lexique français – touareg (dialecte de l'Ahaggar)* de Jean-Marie Cortade et en

---

<sup>26</sup> Le travail de thèse de A. Berkai a justement porté sur la lexicographie du taqbaylit (*cf.* bibliographie).

1984, il publia *L'ahellil du Gourara*, un recueil de textes berbères de la région du Gourara.

Après l'indépendance, dès les années 1960, les natifs ont commencé à prendre le relais des étrangers (dont les Français) dans ce processus de grammatisation (*cf. supra*, §. *Les étapes suivantes ...*).

Par ailleurs, depuis les années 1990, les premiers DLCA de Kabylie jouent un rôle extrêmement important dans la grammatisation des autres variétés berbères d'Algérie. Ils ont en effet formé un nombre important de licenciés, de masters/magisters et de doctorants issus des ces régions, dont beaucoup sont à présent sur le terrain de l'enseignement-apprentissage et de la recherche.

## **Du statut de langue-objet à celui de langue-outil**

La grammatisation du taqbaylit ne s'arrête pas bien entendu à la seule production d'outils de la grammatisation, c'est-à-dire aux dictionnaires et aux grammaires. En parallèle à ces deux outils, qui servent la langue du point de vue de son enseignement-apprentissage mais également du point de vue de sa standardisation, d'autres usages de la langue se sont développés, dont la littérature écrite et artistique, comme le cinéma, mais également des usages importants de la communication quotidienne dont nous ne pouvons pas rendre compte ici.

Concernant l'enseignement-apprentissage du taqbaylit, on notera qu'en plus des Universités étrangères et françaises, en particulier, comme l'Inalco, où l'on dispense, encore de nos jours, des cours et délivre des diplômes de berbère, on citera d'autres expériences qui ont eu lieu en France, à Paris VIII-Vincennes<sup>27</sup> et au sein de l'*Académie Berbère* (*cf. Bessaoud, 2000*). En Algérie, on citera l'enseignement que Mammeri a donné à la Faculté Centrale d'Alger (fin des années 1960-début de 1970); l'enseignement à l'Université de Tizi Ouzou, après le « Printemps berbère » d'avril 1980 et à l'Université de Bejaia au cours des années 1980/90; l'enseignement dans le mouvement associatif culturel fortement présent dans différentes régions d'Algérie (Kabylie, Algérois et Oranie) et dans la diaspora kabyle (France, Canada).

Depuis la mise en place des premiers DLCA, le *taqbaylit* n'est pas resté à l'état d'*objet* d'enseignement et de recherche. En effet, une réflexion et une dynamique autour de la standardisation de la langue, de la production de lexiques spécialisés, de supports pédagogiques et d'outils de grammatisation unilingues commencent à se développer.

---

<sup>27</sup> Les éditions ACHAB viennent de rééditer les numéros 1 à 12 (de 1973 à 1977) du BEB – Bulletin d'Etudes Berbères – périodique du *Groupe d'Etudes Berbères* de Paris-Vincennes dans les années 1970.



- Bouamara, K. et al. (2007), « Où en est actuellement la littérature algérienne d'expression amazighe de Kabylie » in *Timmuzgha*, n°14, Alger.
- Bouamara, K. et al. (2010), *Issin. Dictionnaire kabyle-kabyle*, l'Odyssee, Tizi Ouzou ; *Issin 2* à paraître chez l'Odyssee (2017).
- Boulifa, A. (1908), *Textes berbères en dialecte de l'Atlas marocain (chleuh)*, LEROUX, Paris.
- Cheradi, H. (1992), *Etude de linguistique de tamazight*, Imprimerie L'artisan, Alger.
- Cid Kaoui, S. (1900), *Dictionnaire français-tamahaq*, éditions Jourdan, Alger.
- Cid Kaoui, S. (1907), *Dictionnaire français-tachelh'it et français-tamazir't (Maroc)*, Leroux, Paris.
- Chaker, S. (1992), « La naissance d'une littérature écrite. Le cas du berbère », *Bulletin des études africaines (Inalco)*, IX (17/18).
- Chaker, S. (1990), *Imazighen ass-a*, Bouchène, Alger.
- Fichier De Documentation Berbère*, périodique (1947-1978), Larbaa Nat Iraten (ex. Fort National), Tizi Ouzou.
- Cortade, J.-M. en collaboration avec Mammeri, M. (1967), *Lexique français-touareg*, Arts et métiers graphiques, Paris.
- Haddadou, M.-A. (2006-2007), *Dictionnaire des racines berbères communes*, Haut Commissariat à l'Amazighité, Alger.
- Haddadou, M.-A. (2014), *Dictionnaire de tamaziyt. Parlers de Kabylie [tamaziyt-français et français tamaziyt]*, BERTI, Alger.
- Hanouz, S. (1968), *Grammaire berbère. La langue, les origines du peuple berbère*, Librairie KLINCKSIECK, Paris ; [rééditions LA PENSÉE UNIVERSELLE, Paris, 1990].
- Mammeri, M. (1984), *L'ahellil du Gourara*, 1984–MSH, Paris.
- Nait-Zerrad, K. (1998), *Dictionnaire des racines berbères* (3 volumes), PEETERS, Paris.
- Nait-Zerrad, K. (2001), *Grammaire berbère moderne. Tajerrumt tatrart n teqbaylit*, Karthala, Paris.
- Timmuzgha*, Revue du Haut Commissariat à l'Amazighité, Alger.